

*Les Antilles*

J'aimerais bien qu'on étudie la question de nouveau car, à mon avis, l'une des études les plus utiles jamais faites sur les relations entre le Canada et les Antilles du Commonwealth fut celle d'un groupe de parlementaires qu'à l'occasion on ne ménage pas dans certains milieux. Je songe au Sénat du Canada. En 1970, le Sénat créait un comité pour étudier l'affaire. Celui-ci convoqua et consulta des universitaires, des économistes, des chefs politiques, des hommes d'affaires et ainsi de suite et fit une étude approfondie. Il rédigea un excellent rapport qui, à mon avis, mérite plus d'attention; on aurait profité à le reprendre. Voici une de ses recommandations:

● (1610)

Le gouvernement canadien devrait réviser la possibilité d'établir des liens constitutionnels entre le Canada et les pays des Antilles. C'est une perspective assez lointaine, mais le gouvernement canadien doit être disposé à discuter l'idée d'une association politico-économique plus étroite entre le Canada et les pays de la région.

Pendant que j'y suis, j'aimerais mentionner une autre des recommandations du Sénat qui me paraît fort importante et que j'appuie entièrement. Il s'agit de la recommandation n° 5 qu'on trouvera dans le préambule. Voici:

Les rhums excellents et extrêmement concurrentiels des Antilles du Commonwealth devraient bénéficier d'un maximum d'aide sur le marché canadien. L'accord de 1966 visant l'application des règlements sur l'étiquetage est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1969, mais, il ne semble pas pour autant que les importations aient augmenté de façon frappante. Le comité recommande que le gouvernement canadien étudie à nouveau l'efficacité de cette mesure et que des entretiens aient lieu au niveau ministériel avec les différentes provinces du Canada au sujet des avantages réciproques pour le Canada et les Antilles du Commonwealth.

En d'autres mots, il faut non seulement penser à l'aide mais aussi au commerce. Il existe un vieux principe économique qui date de l'époque où les principes s'appliquaient et où l'inflation et le chômage étaient des facteurs cycliques et non concomitants qui dit qu'il vaut mieux échanger des marchandises qui favorisent notre position concurrentielle. C'est pourquoi le Sénat a insisté sur le rhum des Antilles qui est, en réalité, le meilleur du monde.

Je ne voudrais pas qu'on accuse un gentilhomme comme moi d'entretenir des ambitions impérialistes. Je me rappelle avoir soulevé cette question il y a quelques années, et quelqu'un y a vu de l'impérialisme. Je ne me fais aucune illusion sur la possibilité que le Canada dépêche un jour sur les lieux ses destroyers vétustes pour s'emparer de ces régions, ni qu'il s'y précipite avec une poignée de gros dollars, lesquels, soit dit en passant, se font rares par les temps qui courent. Ma motion précise très soigneusement que, si les habitants de ces régions manifestent de l'intérêt pour le Canada, nous devrions y répondre dans un sentiment d'amitié et de fraternité.

Sans doute ne verrons-nous jamais le jour où l'une ou l'autre partie des Antilles ou du Commonwealth des Caraïbes devienne politiquement partie intégrante du Canada mais, si elle en exprime le désir, la chose ne devrait pas nous effrayer. Je n'aimerais vraiment pas être rangé parmi les esprits étroits qui estiment qu'en raison de la couleur de peau de la majorité de la population, nous ne saurions songer à établir des liens constitutionnels et politiques avec ces gens-là. Ce dont il faut tenir compte en somme, c'est des vœux de ces gens-là. Notre attitude et notre politique doivent être telles que nous puissions en tout temps tendre une main fraternelle et adopter une attitude pratique et généreuse envers l'immigration.

Alors que je n'avais que la moitié de mon âge actuel, que j'étais tout juste adolescent, j'ai enseigné dans quelques-uns des collèges universitaires de la région Atlantique.

[M. Macquarrie.]

Bon nombre des étudiants venaient des Antilles du Commonwealth et bien avant l'époque où il est devenu de bon ton de parler de gens sans préjugés, la fraternité totale et complète régnait parmi ces étudiants et elle s'est amplifiée avec les années. J'ai eu le grand plaisir, il y a deux jours, de m'entretenir avec Son Excellence le Haut commissaire du Canada aux Bahamas, et il m'a rappelé qu'il était étudiant à l'université Mount Allison à l'époque où j'y enseignais. Comme il y a plusieurs années de cela et que j'étais alors assez jeune, je n'ai pas trop cherché à savoir s'il me connaissait bien ou s'il était au courant de mes activités, mais de toute façon, je savais que les étudiants antillais jouissaient de l'estime et de la haute considération de tout le monde dans cette université comme dans toute autre université des provinces Atlantique.

Je soulève donc de nouveau cette question. Je demande à la Chambre d'y accorder son attention. Elle n'exclut pas les grandes îles qui sont des États souverains, ni les îles des Caraïbes qui n'appartiennent pas au Commonwealth. Je suis très heureux de l'accroissement de nos échanges avec Cuba et de l'accueil plus favorable qui nous y est réservé, et l'une des choses à laquelle je suis plus sensible dans la politique du gouvernement que j'ai appuyé en 1962 est que, malgré de très fortes pressions, le Canada a décidé de maintenir ses relations diplomatiques et commerciales avec Cuba. Il n'y a aucune raison pour que nous n'entretenions pas un lien amical avec le peuple cubain. Il n'y a pas de raison pour que nous ne nous réjouissons pas de l'élargissement de nos relations avec Haïti, dont le régime est maintenant meilleur et plus ouvert. Ce sont des changements dont nous devrions être heureux.

La seule attitude que je conçois entre le Canada et les populations des îles des Caraïbes faisant partie du Commonwealth est une amitié concrète. En raison du caractère exceptionnel de leurs problèmes et des grandes difficultés qu'elles doivent surmonter pour continuer à exister, je crois que les îles qui ont été mentionnées méritent notre attention.

Les îles Caïcos et Turks comptent 6,000 habitants répartis sur une superficie de 166 milles carrés. Aucun programme de l'ACDI n'est même prévu pour ces îles. Nous pourrions au moins en implanter un. Je me souviens d'avoir entendu le directeur de l'hôpital et du centre communautaire de l'endroit dire qu'il recevait les revues médicales britanniques, mais qu'il aimerait recevoir aussi les revues canadiennes. Grâce aux bons offices de la ligue des livres pour l'étranger, c'est maintenant fait. On a besoin d'enseignants dans les îles Caïcos et Turks. Le gouvernement de l'Ontario a apporté une aide importante en fournissant des manuels scolaires, mais on peut faire beaucoup plus et, comme ces gens ont clairement exprimé leur intérêt spécial pour le Canada, j'aimerais que nous répondions à cet intérêt par une amitié concrète, un intérêt évident et une manifestation claire et forte de notre bonne volonté.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Claude-André Lachance (Lafontaine-Rosemont):** Monsieur le président, avant d'aborder en détail et dans sa substance l'avis de motion présenté par l'honorable député de Hillsborough (M. Macquarrie), je crois qu'il est important de réaffirmer ici l'intérêt que porte le gouvernement canadien aux Antilles du Commonwealth. Mes honorables collègues savent que le premier ministre (M. Trudeau) a eu l'occasion, au cours des dernières semaines, de visiter plusieurs pays des Antilles, entre autres, Trinidad et Tobago, la Barbade et la Guyane, immédiatement avant la